



**CONSEIL MUNICIPAL 31 Mars 2015
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présents à l'ouverture de la séance: 31

Francis Adolphe

M. Serge Andrieu – Mme Yvette Guiou – M. Bernard Bossan – Mme Agnès Moisson -
M. Franck Dupas - Mme Pauline Dréano - M. Jean-Marie Roux – Mme Caroline Balas –
M. Bruno Gandon – Mme Peggy Bertolucci (**Adjoint au Maire**)
Mme Christiane Marchello-Nizia- - M. Jean-François Sénac –
Mme Jacqueline Renou – M. Robert Arnoux – Mme Claudine Mora – Mme Hellène Cabassy
M. Jean-Pierre Cavin – M. Michel Blanchard – Mme Catherine Lorin – M. Angelo Maccagnan Mme
Karine Guez – M. Joël Botreau – Mme Nadia Bida
Mme Jeanne Yvan - M. Alain Défossé - M. Julien Langard – M. Julien Aubert - M. Antoine Laval –
Mme Marguerite-Marie Bevillard - M. Patrick Jaillard - (**Conseillers Municipaux**)

Absents Excuses :

M. Gérard Rolland – procuration à Agnès Moisson
Mme Marie-Véronique Thomas De Maleville – procuration à Hervé De Lépinau

Absents :

M. Hervé De Lépinau
M. Tanguy Vernay

Entrées et Sorties :

M. De Lépinau entre pendant les débats sur l'adoption du Procès verbal de la séance précédente
M. Vernay entre pendant la présentation du rapport n°2
M. Arnoux sort pendant la présentation du rapport n°20, et entre pendant la lecture du rapport n°23
Mme Mora sort pendant la présentation du rapport n° 35, et entre pendant la présentation du rapport
n°37

*_*_*_*_*_*

ORDRE DU JOUR

*_*_*_*_*_*

PV de la séance précédente : Adopté à l'unanimité

<p>RAPPORT N° : 1 DAF – M. GANDON</p>	<p align="center">SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR ET REPRISE DU DERNIER RESULTAT SUR LE BUDGET PRINCIPAL Présents : 32 Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la clôture du budget annexe de l'abattoir, l'intégration de l'actif et du passif dans les écritures du budget principal de la Ville et a accepté la reprise du résultat de fonctionnement et du solde d'investissement dans le budget principal de la Ville.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>								
<p>RAPPORT N° : 2 DAF – M. GANDON</p>	<p align="center">COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – EXERCICE 2014 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du maire pour l'exercice 2014 dans le cadre du budget principal de la ville tel que :</p> <p>FONCTIONNEMENT</p>								
	<table> <tr> <td>Report</td> <td align="right">8.496.483,06 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td align="right">4.700.538,98 €</td> </tr> <tr> <td>Intégration résultats budget Abattoir</td> <td align="right">20.538,97 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014</td> <td align="right">13.217.560,61 €</td> </tr> </table>	Report	8.496.483,06 €	Résultat d'exécution	4.700.538,98 €	Intégration résultats budget Abattoir	20.538,97 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014	13.217.560,61 €
Report	8.496.483,06 €								
Résultat d'exécution	4.700.538,98 €								
Intégration résultats budget Abattoir	20.538,97 €								
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014	13.217.560,61 €								

INVESTISSEMENT				
	Report			-17.281.338,53 €
	Solde d'exécution			5.884.479,24 €
	Intégration résultats budget abattoir			26.839,30 €
	Résultat global cumulé au 31/12/2014			-11.370.019,99 €
	Restes à payer au 31/12			-1.562.538,82 €
	Restes à recouvrer au 31/12			10.617.763,40 €
	Résultat net au 31/12/2014			-2.314.795,41 €
	<i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 voix Contre (Carpentras Bleu Marine – Relevons le Défi, relevons Carpentras) Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote.</i>			
	COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – EXERCICE 2014 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE Présents : 33 – Procurations : 2			
RAPPORT N° : 3 DAF – M. GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2014 du budget principal de la Ville et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté à l'unanimité.</i>			
	AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2014 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE Présents : 33 – Procurations : 2			
RAPPORT N° : 4 DAF – M. GANDON	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté l'affectation du résultat pour l'exercice 2014 du budget principal de la Ville telle que : Rappel du résultat 13.217.560,61 € <u>Affectation :</u> Au compte 1068 réserve 2.314.795,41 € Section de fonctionnement compte 002 10.902.765,20 € <i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 voix Contre (Carpentras Bleu Marine – Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i>			
	BUDGET VILLE – VOTE DES TAUX Présents : 33 – Procurations : 2			
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le vote des taux du budget Ville pour l'exercice 2015 tel que :			
RAPPORT N° : 5 DAF – M. GANDON	Libellés	Bases prévisionnelles 2015	Taux 2015 identique au taux de 2014	Produit correspondant
	Taxe Habitation	35 263 000	18,11 %	6.386.129,00 €
	Taxe Foncier Bâti	32 114 000	26,82 %	8.612.975,00 €
	Taxe Foncier non Bâti	471 300	66,81 %	314.876,00 €
	Total			15.313.980,00 €
	<i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras), 7 voix Contre (Carpentras Bleu Marine) et 2 Abstentions (Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i>			

<p>RAPPORT N° : 6 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRINCIPAL, INTEGRATION DES IMMOBILISATIONS DU BUDGET ANNEXE ABATTOIR Présents : 33 Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté que les immobilisations non amortissables dans le budget en M4, ne soient pas non plus amortis dans le budget principal afin d'intégrer ces biens à l'identique du budget annexe. <i>Adopté à l'unanimité.</i></p>																		
<p>RAPPORT N° : 7 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">BUDGET PRIMITIF 2015 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2015 qui s'équilibre ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : Dépenses et recettes 49.107.765,20 € - Investissement : Dépenses et recettes 33.640.529,24 € <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) et 9 voix Contre (Carpentras Bleu Marine – Relevons le Défi, relevons Carpentras)</i></p>																		
<p>RAPPORT N° : 8 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – EXERCICE 2014 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2014 dans le cadre du budget annexe de l'assainissement tel que :</p> <p><u>FONCTIONNEMENT</u></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">354.813,66 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exécution</td> <td style="text-align: right;">534.783,88 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014</td> <td style="text-align: right;">889.597,54 €</td> </tr> </table> <p><u>INVESTISSEMENT</u></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>Report</td> <td style="text-align: right;">-1.995.086,58 €</td> </tr> <tr> <td>Solde d'exécution</td> <td style="text-align: right;">-34.568,05 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat global cumulé au 31/12/2014</td> <td style="text-align: right;">-2.029.654,63 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à payer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Restes à recouvrer au 31/12</td> <td style="text-align: right;">1.201.562,32 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat net au 31/12/2014</td> <td style="text-align: right;">-828.092,31 €</td> </tr> </table> <p><i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine) Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote</i></p>	Report	354.813,66 €	Résultat d'exécution	534.783,88 €	Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014	889.597,54 €	Report	-1.995.086,58 €	Solde d'exécution	-34.568,05 €	Résultat global cumulé au 31/12/2014	-2.029.654,63 €	Restes à payer au 31/12	0,00 €	Restes à recouvrer au 31/12	1.201.562,32 €	Résultat net au 31/12/2014	-828.092,31 €
Report	354.813,66 €																		
Résultat d'exécution	534.783,88 €																		
Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014	889.597,54 €																		
Report	-1.995.086,58 €																		
Solde d'exécution	-34.568,05 €																		
Résultat global cumulé au 31/12/2014	-2.029.654,63 €																		
Restes à payer au 31/12	0,00 €																		
Restes à recouvrer au 31/12	1.201.562,32 €																		
Résultat net au 31/12/2014	-828.092,31 €																		
<p>RAPPORT N° : 9 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2014 du budget annexe assainissement et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté par 28 voix Pour (Vive Carpentras - Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 Abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>																		
<p>RAPPORT N° : 10 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'affectation du</p>																		

	<p>résultat de l'exercice 2014 du budget annexe de l'assainissement de la façon suivante :</p> <p>Rappel du résultat 889.597,54 €</p> <p><u>Affectation :</u></p> <p>Au compte 1068 réserve 828.092,31 €</p> <p>Section de fonctionnement compte 002 61.505,23 €</p> <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>
	<p align="center">BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</p> <p align="center">BUDGET PRIMITIF 2015</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N°: 11 DAF – M. GANDON</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget annexe assainissement pour l'exercice 2015, dans le cadre du budget primitif 2015, qui s'équilibre ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation : Dépenses et recettes 1.689.200,00 € - Investissement : Dépenses et recettes 3.840.654,63 € <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>
	<p align="center">COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – EXERCICE 2014- BUDGET ANNEXE DU MARCHE GARE</p> <p align="center">Présents : 32 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N°: 12 DAF – M. GANDON</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2014 dans le cadre du budget annexe du marché gare tel que :</p> <p><u>FONCTIONNEMENT</u></p> <p>Report 66.039,14 €</p> <p>Résultat d'exécution -36.230,64 €</p> <p>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014 29.808,50 €</p> <p><u>INVESTISSEMENT</u></p> <p>Report 313,93 €</p> <p>Solde d'exécution 2.061,90 €</p> <p>Résultat global cumulé au 31/12/2014 2.375,83 €</p> <p>Restes à payer au 31/12 0,00 €</p> <p>Restes à recouvrer au 31/12 0,00 €</p> <p>Résultat net au 31/12/2014 2.375,83 €</p> <p><i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p> <p><i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote</i></p>
	<p align="center">COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL</p> <p align="center">EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE DU MARCHE GARE</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N°: 13 DAF – M. GANDON</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2014 du budget annexe Marché-gare et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
	<p align="center">COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE DE T.V.A. PARKING</p> <p align="center">Présents : 32 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N°: 14 DAF – M. GANDON</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopté le compte administratif du Maire pour l'exercice 2014 dans le cadre du budget annexe de TVA Parking tel que :</p> <p><u>FONCTIONNEMENT</u></p> <p>Report 157.428,41 €</p> <p>Résultat d'exécution 66.237,92 €</p> <p>Résultat cumulé avant affectation au 31/12/2014 223.666,33 €</p>

	<p>INVESTISSEMENT</p> <p>Report -51.746,17 € Solde d'exécution 39.761,57 € Résultat global cumulé au 31/12/2014 -11.984,60 € Restes à payer au 31/12 -509,84 € Restes à recouvrer au 31/12 0,00 € Résultat net au 31/12/2014 -12.494,44 €</p> <p><i>Adopté par 25 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i> <i>Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote</i></p>
<p>RAPPORT N° 15 DAF – M. GANDON</p>	<p>COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL – EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE DE T.V.A. PARKING Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le compte de gestion du Trésorier Principal pour l'exercice 2014 du budget annexe TVA Parking et les opérations qui s'y rapportent, dont les résultats sont conformes à l'exécution budgétaire figurant au compte administratif du Maire pour ce même budget. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
	<p>AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2014 - BUDGET ANNEXE T.V.A. PARKING Présents : 33 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N° 16 DAF – M. GANDON</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté l'affectation du résultat de l'exercice 2014 du budget annexe TVA Parking de la façon suivante :</p> <p>Rappel du résultat 223.666,33 €</p> <p><u>Affectation :</u> Au compte 106 réserve 12.494,44 € Section de fonctionnement compte 002 211.171,89 €</p> <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>
<p>RAPPORT N° 17 DAF – M. GANDON</p>	<p>BUDGET ANNEXE PARKING - BUDGET PRIMITIF 2015 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le budget primitif de l'annexe parking pour l'exercice 2015 qui s'équilibre ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation : Dépenses et recettes 265.552,89 € - Investissement : Dépenses et recettes 250.584,44 € <p><i>Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras) 2 voix Contre (Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 7 abstentions (Carpentras Bleu Marine)</i></p>
	<p>LISTE RECENSANT LES CONCOURS ATTRIBUES EN NATURE OU EN SUBVENTIONS EN 2014 Présents : 33 – Procurations : 2</p>
<p>RAPPORT N° 18 SSJVA – MME BALAS</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte de la liste recensant les concours attribués en nature ou en subventions pour l'année 2014. Pour cette même année, 237 associations ont bénéficié d'un soutien sous forme d'avantages divers valorisés pour un montant total de 4 779 510.19 €, dont 2 933 088 € constituant le montant total des subventions. <i>A pris Acte.</i></p>
<p>RAPPORT N° 19 SSJVA – MME BALAS</p>	<p>ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES EXERCICE 2015 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le versement de subventions aux associations pour un montant total de 1 314 270€, réparti de la façon suivante :</p>

	Nom ASSOCIATION ou TIERS	Attribution subvention 2014	Attribution subvention proposée au Conseil Municipal du 31/03/2015	dont avances déjà votées par le Conseil Municipal portées sur le budget 2015
	Football Club Carpentras	86 700 €	60 760 €	40 000 €
	CCAS	632 000 €	455 000 €	300 000 €
	Office du Tourisme	246 700 €	121 750 €	50 000 €
	Tennis Club Carpentras	40 000 €	28 000 €	20 000 €
	CLSH La Denoves	50 000 €	25 000 €	0 €
	Espace Culturel et Social Villemarie	73 550 €	38 050 €	19 000 €
	Logis des Jeunes du Comtat Venaissin	80 000 €	49 700 €	40 000 €
	Office Municipal des Sports	87 500 €	44 750 €	25 000 €
	Racing Club Carpentras XIII	84 800 €	59 360 €	40 000 €
	Centre Social Lou Tricadou	372 500 €	270 900 €	130 000 €
	CLSH La Roseraie	230 000 €	161 000 €	115 000 €
		1 983 750 €	1 314 270 €	779 000 €
	<p>Football Club : Adopté par 35 voix Pour CCAS : Adopté par 28 voix Pour (Messieurs F. Adolphe, J-M Roux, Mesdames P. Bertolucci, A. Moisson, C. Balas et J. Yvan ne prenant pas part au vote) Office de Tourisme : Adopté par 26 voix Pour (Messieurs A. Maccagnan, J. Botreau, B. Bossan et Mesdames K. Guez, C. Marchello-Nizia, P. Dréano, C. Balas, J. Renou et C. Mora ne prenant pas part au vote) Tennis Club Carpentras : Adopté par 35 voix Pour CLSH La Denoves : Adopté par 32 voix Pour (Mesdames Y. Guiou et Moisson ne prenant pas part au vote) Espace Culturel et Social Villemarie : Adopté par 33 voix Pour (Mme A. Moisson et M. Rolland ne prenant pas part au vote) Logis des Jeunes du Comtat Venaissin : Adopté par 34 voix Pour (M. B. Gandon ne prenant pas part au vote) Office Municipal des Sports : Adopté par 35 voix Pour Racing Club Carpentras XIII : Adopté par 34 voix Pour (Mme C. Mora ne prenant pas part au vote) Centre Social Lou Tricadou : Adopté par 26 voix Pour (Vive Carpentras ; Relevons le Défi) et 7 voix Contre (Carpentras Bleu Marine) CLSH La Roseraie : Adopté par 35 voix Pour Adoptés.</p>			
	PROVISIONS POUR RISQUES STATUTAIRES Présents : 32 – Procurations : 2			
RAPPORT N° 20 DAF – M. GANDON	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inscription d'une provision d'un montant de 41 600 € au compte 6875 au budget primitif 2015 de la ville pour couvrir les risques de protection sociale statutaires des agents titulaires et non-titulaires de la ville de Carpentras - La constitution d'une provision d'un montant de 10.000,00 € inscrite à l'article 6815 du budget primitif 2015 de la Ville qui donnera lieu à reprise en cas de réalisation de risque. <p>Adopté à l'unanimité</p>			

<p>RAPPORT N° 21 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">GARANTIE D'EMPRUNT A.E.P. SAINT JOSEPH EXTENSION DES CLASSES DU LYCEE Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté la garantie d'emprunt de la Ville de Carpentras au profit de l'A.E.P. Saint Joseph, pour le remboursement de la somme de 225 000,00 €uros représentant 25 % d'un emprunt d'un montant de 900 000,00 €uros (neuf cent mille €uros), souscrit auprès de la Caisse Agricole Alpes Provence. Cette garantie d'emprunt porte sur les travaux d'extension des classes du Lycée Saint Joseph. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 22 DAF – M. GANDON</p>	<p style="text-align: center;">GARANTIE D'EMPRUNT A.E.P. IMMACULEE CONCEPTION AMENAGEMENT DU SITE DE L'AQUEDUC Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté la garantie d'emprunt de la Ville de Carpentras au profit de l'A.E.P. Immaculée Conception, pour le remboursement de la somme de 900 000,00 euros représentant 45 % d'un emprunt d'un montant de 2 000 000 euros, souscrit auprès du Crédit Coopératif. Cette garantie d'emprunt, porte sur la réalisation de travaux d'aménagement du site de l'Aqueduc. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 23 DRH – M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">DEBAT SUR LA FORMATION DES ELUS LOCAUX Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil municipal a délibéré sur la formation des élus locaux pour l'exercice comptable de l'année 2014. <i>A pris acte</i></p>
<p>RAPPORT N° 24 DRH – M. LE MAIRE</p>	<p style="text-align: center;">FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs des emplois de la Collectivité. Celui-ci prévoit le maintien de 772 grades pour 640 postes actuellement pourvus par des fonctionnaires, non titulaires et vacataires au 1^{er} janvier 2015 (effectifs pourvus hors position de disponibilité discrétionnaire). <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 25 SAJF – M. SENAC</p>	<p style="text-align: center;">BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES EXERCICE 2014 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte du bilan des cessions et des acquisitions immobilières pour l'exercice 2014 réalisées par la Commune ou par des personnes publiques ou privées agissant dans le cadre de conventions avec la Ville. <i>A pris acte</i></p>
<p>RAPPORT N° 26 SAJF – M. ANDRIEU</p>	<p style="text-align: center;">CONVENTION D'ENTRETIEN DE LA GARE - ROUTIERE, DU PARKING ET DU BASSIN DE RETENTION DE LA GARE AU PROFIT DE LA COVE Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la convention entre la Ville de Carpentras et la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin en vue de l'entretien du parking, de la gare routière et du bassin de rétention de la Gare. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N° 27 SSJVA – MME GUIOU</p>	<p align="center">SIGNATURE DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (PRESTATION DE SERVICE UNIQUE)</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la convention d'objectifs et de financement à conclure entre la ville de Carpentras et la Caisse d'allocations familiales de Vaucluse pour les établissements d'accueil de jeunes enfants. Ces conventions concernent les trois multi-accueils de la Ville à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multi-Accueil « les Petits Berlingots », - Multi-Accueil « Hameau les Vignes » - Multi-Accueil « Bois de l'Ubac ». <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
	<p align="center">MODIFICATION N°7 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : MOTIVATION DE L'OUVERTURE A L'URBANISATION</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a validé la modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme et l'ouverture à l'urbanisation des zones suivantes :</p>
<p>RAPPORT N° 28 SURB – M. ANDRIEU</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la modification de la zone 2AUe de « Bellecour » et le classement de cette zone en 1AUe, - la modification de la zone 2AUe de « Plumanel » et le classement de cette zone en 1AUe, - la modification de la zone 2AUh de « Serres Est » et le classement de cette zone en 1AUh, ainsi que la transformation d'une partie de cette zone en zone A et N, - la modification de la zone 1AUh de « quartier Aqueduc Est » et le classement de cette zone en 1AUm, - la rectification de la limite de la zone UE avenue Dwight Eisenhower, - la création d'un emplacement réservé sur une partie de parcelle cadastrée section BK 665 pour l'extension du cimetière. <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 29 SPV – M. ROUX</p>	<p align="center">RÉHABILITATION DES SANITAIRES DE L'ANTENNE ST EXUPÉRY DE LA MAISON OUVERTE « LES PETITS PRINCES (LAEP) - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté le principe de réalisation de la réhabilitation des sanitaires de l'antenne St Exupéry de la Maison Ouverte « Les Petits Princes » (LAEP) et a autorisé la demande d'aide financière la plus élevée possible auprès de la Caisse d'allocations Familiales de Vaucluse.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 30 DAC – MME DREANO</p>	<p align="center">PROGRAMMATION CULTURELLE – TRANS'ART 2015 – COMPLEMENT A LA DELIBERATION 2015-CM-10-02- 10 DU 10 FEVRIER 2015</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a validé le complément de la programmation culturelle des Trans'Art 2015.</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 31 DAC – MME DREANO</p>	<p align="center">FESTIVAL « PLEIN LES MIRETTES 2015 » PARTENARIAT VILLE DE CARPENTRAS/SA AUZON – CONVENTION DE MECENAT</p> <p align="center">Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé la convention de mécénat entre la Ville de Carpentras et la SA Auzon à conclure dans le cadre du festival « Plein les Mirettes 2015 ».</p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p>

<p>RAPPORT N°:32 DAC – MME DREANO</p>	<p>ANIM'ART 2014-2015 – FESTIVAL « FESTO PITCHO » - ADOPTION DE LA CHARTE 2015 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la charte 2015 relative au festival « Festo Pitcho » qui aura lieu dans le cadre d'Anim'Art 2014-2015. Sur Carpentras, deux représentations sont prévues (une séance scolaire et une tout public) du spectacle « Inspecteur Toutou », d'après Gripari, par la Compagnie Ucorne avec Stéphane Bouby, comédien carpentrassien d'origine (Gripari est inscrit au programme de l'éducation nationale pour les classes de 6è). <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°:33 DAC – MME DREANO</p>	<p>ANIM'ART 2014-2015 – ORGANISATION D'UN STAGE DE DANSE /CIRQUE DU LUNDI 27 AU JEUDI 30 AVRIL 2015 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le principe de réalisation du stage de danse/cirque du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015, qui se déroulera dans le cadre d'Anim'Art 2014-2015. Le coût global de ce stage pour la commune sera de : 1 598 €. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°:34 DAC – MME DREANO</p>	<p>ANIM'ART 2014-2015 – ORGANISATION D'UN STAGE DE DESSIN/ARTS PLASTIQUES DU LUNDI 27 AU JEUDI 30 AVRIL 2015 Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé le principe de réalisation du stage de dessin/Arts Plastiques du lundi 27 au jeudi 30 avril 2015, qui se déroulera dans le cadre d'Anim'Art 2014-2015. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N°:35 SBM – MME DREANO</p>	<p>ACCEPTATION DE LA CHARTE DE LA CONSERVATION DANS LES BIBLIOTHEQUES Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté les termes de la charte de la conservation dans les Bibliothèques, charte qui récapitule les normes, les standards et les bonnes pratiques de conservation dans le domaine des Bibliothèques. <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
<p>RAPPORT N° 36 SCA – M. LE MAIRE</p>	<p>DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIFFERENTS ORGANISMES EXTERIEURS Présents : 32 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné Monsieur Michel Blanchard en tant que représentant du Conseil Municipal au sein de l'EPAGE, en remplacement de Monsieur Jean-François Sénac.</p>
	<p>Candidatures :</p> <p>Liste « Vive Carpentras » : monsieur Michel Blanchard Liste « Carpentras Bleu Marine » : monsieur Alain Défossé Liste « Relevons le Défi, relevons Carpentras » : aucun candidat proposé</p> <p><i>Le vote à main levée est décidé à l'unanimité.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste « Vive Carpentras » : monsieur Michel Blanchard 25 Voix (« Vive Carpentras ») - Liste « Carpentras Bleu Marine » : monsieur Alain Défossé 7 Voix (« Carpentras Bleu Marine ») - 2 Abstentions (« Relevons le Défi, Relevons Carpentras ») <p>Le candidat de la liste « Vive Carpentras », Michel Blanchard, est désigné représentant du Conseil Municipal au sein de l'EPAGE. <i>Adopté.</i></p>

<p>RAPPORT N°:37 SCA – M. LE MAIRE</p>	<p>POUVOIRS EXERCES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMpte RENDU DES DECISIONS Présents : 33 – Procurations : 2</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a pris acte des décisions prises dans le cadre des pouvoirs exercés par délégation du Conseil Municipal.</p> <p><i>A Pris Acte.</i></p>
<p>RAPPORT N°:38</p>	<p>QUESTIONS DIVERSES</p>

Compte-rendu affiché aux portes de la mairie
Le 8 avril 2015



Le Maire

Francis Adolphe
Francis Adolphe